

« LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE ET LA QUALITE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION » HACCP « Paquet Hygiène »

Institut
Consulaire
de Formation
de la CCI
de Montpellier

LE PUBLIC VISE

- Cette formation s'adresse aux salariés et dirigeants du secteur de la restauration des établissements de moins de 50 salariés adhérents ou non du FAFIH.
- Salariés et dirigeants du secteur de la restauration des établissements de plus de 50 salariés.

LES MODALITES PRATIQUES

Date : Lundi 27 Février 2012

Durée : 07 heures de formation
de 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Lieu : Institut Consulaire de Formation
2300 Avenue des Moulins
Montpellier

Coût : 196 € nets par participant
Prise en charge totale pour les entreprises de moins de 50 salariés, adhérentes au FAFIH.
Entreprises non adhérentes, possibilité de prise en charge totale ou partielle des frais de formation par votre OPCA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les règles d'hygiène élémentaires applicables en restauration.
- Connaître la réglementation européenne « Pack Hygiène ».
- Etre capable d'initier ou d'être un relais pour la progression de la mise en place des protocoles HACCP, et des procédures du « Guide des bonnes pratiques hygiéniques ».
- Savoir gérer les anomalies et apporter des mesures correctives.

VOTRE CONTACT A LA CCI MONTPELLIER

Mission Innovation-Croissance-Transmission
Valérie BALAGUER - 04.99.51.53.17
v.balaguer@montpellier.cci.fr

VOTRE CONTACT A L'ICF MONTPELLIER

Conseiller Professionnel Hôtellerie Restauration :
Bettina BACHE THERON - 04.67.10.25.66
bbachetheron@icf-montpellier.com

LE PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

- Notions de base en microbiologie alimentaires TIAC
- Hygiène corporelle et vestimentaire
- Réglementation européenne le « Pack Hygiène ».
- Plan de Maîtrise Sanitaire avec le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène et HACCP
- Notions élémentaires et document d'application des principes de la méthode HACCP
- Les protocoles concernant les différentes étapes de : stockage, préparation, nettoyage traçabilité des denrées alimentaires,....

Approche très pragmatique permettant aux personnes formées d'avoir une approche concrète et rapide sur la mise en place du protocole HACCP, au travers de l'élaboration des documents imposés à minima par les services de l'Etat en charge du contrôle de l'application de la réglementation (Services vétérinaires et DGCCRF).

La journée de formation sera principalement orientée sur l'élaboration concrète des fiches d'autocontrôle.

- ❖ Possibilité de déjeuner sur place
- ❖ Prise en charge par le participant

V 10/01/2012

Pour nous trouver : Quelques repères !

Station de bus N°6

Direction
Montpellier Nord-Ouest
Sup de Co
Rond point d'ALCO
Hôtel du Département (C. Général)
Lycée Jean MONNET
SANOFI
MOSSON



Plan d'accès ICF MONTPELLIER

**INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION
PÔLE FORMATION DE LA CCI DE MONTPELLIER**

2300, avenue des moulins
34185 Montpellier cédex 4

Tél : 04 67 10 25 73 – fax : 04 67 10 26 28

info@icf-montpellier.com www.icf-montpellier.com

Institut Consulaire de Formation de la CCI de Montpellier



BULLETIN D'INSCRIPTION

(A retourner à l'adresse ci-jointe)

INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION DE MONTPELLIER
Pôle Formation de la CCI Montpellier
2300 Avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER Cédex 4
Fax : 04 67 10 26 28

Institut
Consulaire
de Formation
de la CCI
de Montpellier

FORMATION :

Titre : **« Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène et la Qualité Alimentaire en Restauration » HACCP « Paquet Hygiène »**
Date : **27 Février 2012**
Prix NET/Par Participant : **196,00 € pour les Entreprises + 50 salariés et non adhérentes au FAFIH**

PARTICIPANTS :

M Mme Melle Prénom : NOM :
 M Mme Melle Prénom : NOM :
 M Mme Melle Prénom : NOM :
 M Mme Melle Prénom : NOM :

ENTREPRISE :

Raison sociale : N° siret : Code NAF/APE
Adresse :
Code postal : Ville :
Effectif établissement : N° identifiant TVA :

Responsable formation :

M Mme Melle Prénom : NOM :
Personne responsable de l'inscription, si différente :
Fonction :
Téléphone : Fax :
E - mail :

SI OUI : Etes vous adhérent du FAFIH ? OUI NON
**MERCI DE COMPLETER LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PREALABLE FAFIH
NOUS FAXER VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION ET LA DEMANDE FAFIH
Nous nous chargerons de la transmettre à votre délégation régionale**

REGLEMENT POUR LES ENTREPRISES NON ADHERENTES AU FAFIH :

Ci-joint un chèque deeuros NETS, à l'ordre de : **ICF**

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions de participation figurant au verso.

Fait à le,

Cachet de l'entreprise et signature du dirigeant :

Signature du stagiaire :

CONDITION DE PARTICIPATION

TARIF

- Le prix par participant est indiqué dans l'encadré figurant sur le programme de chaque stage.
- Tous les prix sont indiqués hors taxe, l'ICF Montpellier n'est pas assujéti à la TVA.
- Tout stage ou cycle commencé est dû en entier sauf cas de force majeure dûment reconnue.
- Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

(Loi n°92-1442 du 31 décembre 1992)

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, par chèque à l'ordre de : ICF Montpellier.

Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il vous appartient de vous assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

GARANTIE DE PARTICIPATION APPORTEE PAR L' ICF MONTPELLIER

Nous programmons la majorité de nos stages au moins 3 fois dans l'année. La recherche du meilleur équilibre des sessions peut nous amener à proposer des modifications de dates.

Toutefois, dès réception de la lettre d'invitation au stage, vous avez la garantie que le stage aura lieu à la date prévue, sauf cas de force majeure.

CAS D'EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT

Nous portons le plus grand soin à la composition des groupes et toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la session.

Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure.

Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Si cette possibilité n'est pas envisageable, il est souhaitable de contacter votre correspondant(e) le plus rapidement possible afin de trouver une solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 7 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de vous facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 100% du prix du stage.

Cependant, ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur.

EN CAS D'UN CYCLE OU D'UN STAGE EN PLUSIEURS PARTIES

Une formation en plusieurs parties suppose un cheminement pédagogique spécifique. Il est indispensable de suivre les différentes parties dans l'ordre et aux dates prévues.

En cas d'empêchement majeur pour une des parties, nous ferons le maximum pour mettre le stagiaire en position de suivre efficacement l'ensemble de la formation.

LES DOCUMENTS LEGAUX

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue ou un contrat de formation établi selon les textes en vigueur vous est adressé en 2 exemplaires dont 1 est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise.

La facture vous est adressée à l'issue du stage ou de la première partie du cycle.

L'attestation de participation vous est adressée après le stage.

En cas d'un stage en plusieurs parties, une attestation de présence pour chaque partie peut vous être fournie sur demande.



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PRÉALABLE À UNE ACTION DE FORMATION

ACTIONS COLLECTIVES 2012

Le Fafih finance l'intégralité du coût pédagogique de ce stage, pour les salariés des entreprises de moins de 50 salariés, dans le cadre des « actions collectives 2012 », actions spécifiques décidées par le Conseil d'administration au titre du Plan de formation.

Centre de formation : **INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION**

Adresse : 2300 avenue des Moulins Code postal : 34185 MONTPELLIER Cédex 4

Personne à contacter : Françoise DEL MEDICO..... Tél. : 04 67 10 26 12

Titre du stage : **LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE ET LA QUALIE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION**

Dates : **27 Février 2012** Durée par personne *en heures* : **07 heures** Lieu en INTER: **ICF Montpellier**

Salarié (s) :

Nom et prénom des salariés	Fonction dans l'entreprise	N° sécurité sociale	Âge	Coût du stage HT
				175,00 € net
TOTAL				

Entreprise : Code adhérent :/.....

Raison sociale :

Responsable à contacter : SIRET:

Tél. : Fax : Effectif salarié moyen :

Cachet de l'entreprise

Date :

Signature du chef d'entreprise :

A transmettre à votre délégation régionale :

Fafih Délégation Languedoc-Roussillon
6 parc club du Millénaire -
1025 avenue Henri Becquerel - 34000
Montpellier
04 99 54 96 10
montpellier@fafih.com